ANNEXE - CAUSE LONGUE

(À joindre au formulaire de fixation d'un procès ou d'une demande d'enquête préliminaire)

Avocat(e) de la poursuite au dossier : Me			Avocat(e) de la défense au dossier : Me		
	phone : rriel :		Télépho Courrie		
DÉT	ENU : NON	OUI			
DÉT <i>A</i> Nor	AILS mbre de chefs	Infractions			
REQI	Articles :				
		ite de signification : de témoins :		Poursuite :	
	Durée es	stimée (incluant plaic	doiries) :	Défense :	
	Décrire brièver	ment la question en	litige et le		herchées :
B)	Articles :				

		Date limite de signification :	
	1	Nombre de témoins :	Poursuite :
			Défense :
		Durée estimée (incluant plaidoiries) :	Poursuite :
			Défense :
-	Décrire	e brièvement la question en litige et l	es conclusions recherchées
- - -			
		UÊTES PRÉLIMINAIRES Nature :	Non applicable
,		Date limite de signification :	
		Nombre de témoins : Poursuite :	
	!	Défense :	
		Durée estimée : Poursuite :	
		Défense :	
	D)	Nistana .	
l		Nature :	
		Date limite de signification :	
		Nombre de témoins :	Poursuite:
			Défense :
		Durée estimée (incluant plaidoiries):	Poursuite : Défense :
<u>PREUV</u>	<u>/E</u>		
Si non Quel es	: st l'élér	omplète: Oui Non nent non divulgué?	
Echèan	icier de	divulgation (le cas échéant)	
Preuve	vidéo	: Oui Non Si oui Nécessité d'un voir-dire :	, durée : Oui

Nombre de témoins sur voir-dire/Poursuite :
Nombre de témoins sur voir-dire/Défense ¹ :
Admissibilité de(s) déclaration(s) de l'accusé(e): Oui Non Nécessité d'un voir-dire : Oui Non Nombre de témoins sur voir-dire/Poursuite : Nombre de témoins sur voir-dire/Défense ² : Nombre de témoins sur voir-dire/Défense
Exigence du dépôt des pièces à conviction :
Preuve par expert :
Poursuite : Non Oui :
Qualité d'expert admise? Oui Non Si non, durée du voir-dire :
Rapport admis? Oui Non N/A En partie :
Défense : Non Oui :
Qualité d'expert admise?
Si non, durée du voir-dire : Rapport admis?
Preuve documentaire :
Avis à donner : Oui Date limite :
Non De consentement
Autres éléments de preuve :
Nombre de témoins - Poursuite:
Nombre témoins civils :dont enfant(s). Âge(s) : Nombre de témoins policiers :

¹ À titre indicatif et à des fins de gestion uniquement ² À titre indicatif et à des fins de gestion uniquement

Utilisation d'un paraven	t: Oui 📙	Non	De consentement
Témoignage(s) à distanc	e: Oui 🗌	Non 🗌	De consentement
Langue des témoins :	Français 🗌	Anglais 🗌	Autre langue
	Nbre :	Nbre :	Nbre :
Nombre de témoins -	<u>Défense</u> ³ :		
		6 3	
		enfant(s). Ag	ge(s) :
Nombre de témoins pol	iciers :		
Utilisation d'un paraven	t · Oui 🗆	Non	De consentement
Témoignage(s) à distance		Non	De consentement
Langue des témoins :			Autre langue
_ugue ues tees .		Nbre :	<u> </u>
DURÉE TOTALE ESTIM	IÉE:		
Preuve de la poursuite, i	ncluant contre	-interrogatoire	e:
Preuve de la défense, in	cluant contre-i	nterrogatoire :	
Plaidoiries de la poursui	te:		
Plaidoiries de la défense	:	TOTAL:	
Commentaires addition	<u>onnels de nat</u>	<u>ure à faciliter</u>	<u>' la gestion de l'affaire:</u>
N 17 17 1	и	¬ a ·	
Nécessité d'un juge de	: l'exterieur : L	Oui N	lon
Si oui, motifs :			
1/aa.a.t/a\ d. l. d./f		(/a) ala la aa'	damandá marta es es 9
L avocat(e) de la défens	e a ete informe	e(e) de la peine 	demandée par la poursuite :
Oui Non P	eine minimale	applicable :	Oui Non

 $^{^{3}}$ À titre indicatif et à des fins de gestion uniquement

	Non				
Gatineau, ce			202		
(S)			(S)	(S)	
Avocat(e) – Poursuite			Av	Avocat(e) - Défense	
		RÉSERVÉ AU	JUGE DE LA GESTION D	INSTANCE	
Juge Desaulniers Juge Laflamme	Saisi(e)	Récusé(e)	551.1 C.cr.	186.1 C.p.p.	
Juge Langevin Juge Philippe					
Juge Langevin	ge				

SUIVI ADMINISTRATIF

Nom de l'accusé	No de dossier
DURÉE ACCORDÉE :	
DATE(S) RETENUE(S):	
SALLE:	JUGE
luces de l'autérieurs 🗆 Oui - 🗀 Neue	
Juge de l'extérieur : 🗌 Oui 📗 Non	
Juge de l'extérieur : 🗌 Oui 📗 Non	
Juge de l'extérieur : 🔲 Oui 🔲 Non	
202	
202	